

## **Déménagement, alerte à la bombe, engin ou colis suspect**

### **Saisine de la Préfecture - Informations à fournir**

#### **1. Informations à fournir pour toutes demandes – utilisation formulaire type commun**

- 1.1. les renseignements sur l'auteur de la demande avec indication complète de son identité et son adresse exacte
- 1.2. les renseignements sur le "découvreur" de l'engin avec indication complète de son identité et son adresse exacte
- 1.3. la désignation de l'engin découvert ou, éventuellement, une description sommaire de celui-ci
- 1.4. la localisation précise de la découverte et, suivant le cas, le lieu où l'engin aurait été provisoirement entreposé (s'il a été déplacé)
- 1.5. le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne à contacter pour accueillir et guider les artificiers

#### **2. Procédure de demande d'intervention**

Les demandes seront formulées auprès de la préfecture **exclusivement par la police nationale, la gendarmerie** ou le service des douanes par téléphone.

Elles seront immédiatement confirmées par écrit selon le formulaire joint à la messagerie électronique :

*A - Pendant les heures ouvrables (du lundi au vendredi de 08 h 00 à 17h 00) :*

**Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC)**

**☎ 04 66 36 40 63 (ou 40 54 ou 40 50)**

[pref-defense-protection-civile@gard.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@gard.gouv.fr)

*B – En dehors des heures ouvrables (samedis, dimanches et jours fériés) :*

**Standard Préfecture**

**☎ 04 66 36 40 40**

**Astreinte SIDPC**

**☎ 06 30 19 86 21**

[pref-defense-protection-civile@gard.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@gard.gouv.fr)